

Organisation de la culture en France

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5H8CP008

Présentation

Ce cours a pour ambition de présenter l'organisation institutionnelle de la culture en France, en adoptant le point de vue d'un porteur de projet culturel.

Après un rapide rappel des fondamentaux de la conception et de la gestion de projet culturel, le cours présentera les différents types de partenaires susceptibles d'être impliqués dans un projet (partenaires opérationnels, financiers, facilitateurs...), avant de décrire plus en détail l'organisation et le rôle respectif de chacun des trois échelons institutionnels que sont l'État, les collectivités territoriales et EPCI, et l'Union Européenne.

Sur cette dernière partie, le témoignage de professionnels en activité viendra illustrer et enrichir le propos, qui sera par ailleurs étayé par plusieurs exemples et/ou études de cas.

Objectifs

- Identifier les fondamentaux d'un montage de projet culturel réussi ;
- Connaître l'environnement institutionnel et partenarial de la culture en France.

Évaluation

Session 1. Lors du dernier cours :

présentation orale d'un projet culturel, en utilisant les éléments du cours ;
Analyse critique de projets présentés par deux autres étudiants (30%).

Session 2. Oral, étude de cas.

Pré-requis nécessaires

Aucun

Compétences visées

Être en mesure d'identifier les rôles respectifs que peuvent jouer l'État, les collectivités et EPCI, et l'Union Européenne au sein d'un projet culturel ;

Savoir analyser la manière dont un projet a été monté, et pouvoir identifier les éléments qui rendraient ce montage plus pertinent.

Examens

Session 1. Lors du dernier cours :

présentation orale d'un projet culturel, en utilisant les éléments du cours (70%)

Analyse critique de projets présentés par deux autres étudiants (30%).

Session 2. Oral, étude de cas.

Dérogatoire. Devoir écrit

Bibliographie

Philippe Poirier – *Les politiques de la culture en France* – La Documentation Française

Guy Saez – *Institutions et vie culturelles* – La Documentation Française

Ressources pédagogiques

- Publications du DEPS (Département des études, de la prospective et des statistiques) – Ministère de la Culture
- Site de la FNCC (Fédération Nationale des collectivités territoriales pour la culture) : www.fncc.fr
- Site de l'OPC (Observatoire des Politiques Culturelles) : www.observatoire-culture.net ; et revue (L'Observatoire)
- Cairn : www.cairn.info

Contact(s)

> Thibaut Losson

Responsable pédagogique
losson.t@parisnanterre.fr